



**HAL**  
open science

## Les devoirs dus à la vieillesse. La *γηροτροφια* dans la tragédie et l'épigramme funéraire grecques

P. Brillet-Dubois, Eleonora Santin

### ► To cite this version:

P. Brillet-Dubois, Eleonora Santin. Les devoirs dus à la vieillesse. La *γηροτροφια* dans la tragédie et l'épigramme funéraire grecques. Dialectique de la vieillesse dans l'Antiquité. Actes du colloque organisé les 16-17 mai 2018 (Saint-Étienne) et 18 mai 2018 (Lyon), pp.221-236, 2021, 978-2-36442-094-6. hal-03481768

**HAL Id: hal-03481768**

**<https://hal.science/hal-03481768v1>**

Submitted on 11 Jul 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les devoirs dus à la vieillesse. La γηροτροφία dans la tragédie et l'épigramme funéraire grecques

Pascale BRILLET-DUBOIS  
HiSoMA  
Université Lumière-Lyon 2

Eleonora SANTIN  
HiSoMA – CNRS

Ἰκανῶς βιώσεις γηροβοσκῶν τοὺς γονεῖς  
« Tu auras vécu convenablement si tu as pris soin de tes parents. »  
Ménandre, *Sentences* 270

## 1. Introduction

### *1.1. Les soins dus à la vieillesse ou « l'obligation alimentaire » chez les Grecs anciens*

Pour désigner l'ensemble des devoirs et des soins dus par les jeunes à leurs proches âgés, notamment aux parents et aux grands-parents, les auteurs anciens utilisent trois synonymes composés à partir de γῆρας (« vieillesse ») et d'une racine verbale signifiant « nourrir » ou « prendre soin de » : γηροτροφία (dérivé de τρέφω), γηροβοσκία (de βόσκω), et γηροκομία (de κομέω). Ces substantifs apparaissent particulièrement dans la prose, tandis que les poètes tragiques et épigrammatiques préfèrent les locutions adjectivales (γηροτρόφος, γηροβοσκός, γηρόκομος) ou verbales (γηροτροφέω, γηροβοσκέω, γηροκομέω), dont l'usage prosodique est plus souple. Les adjectifs, qui peuvent avoir un sens actif ou passif, sont accordés à des termes divers faisant référence soit à la personne qui est censée administrer les soins (désignée par son nom propre, par des substantifs génériques tels que παῖς, υἱός, τέκνον, θυγάτηρ ou par des métonymies comme χεῖρ, la main qui aide et soutient), soit au soin lui-même (désigné notamment par le mot χάρις), soit à l'espoir de recevoir ces soins (ἐλπῖς, φροντίς).

Le mot homérique *θρέπτρα*<sup>1</sup>, ou son synonyme *θρεπτήρια*, se situe dans le même champ sémantique et inclut les soins dus aux parents ainsi que les devoirs à accomplir après la mort (funérailles, sépulture, rites *post mortem*). Les concepts de nourriture, soin, entretien sont exprimés également par le terme *τροφή* (action de nourrir, soigner) et par le neutre pluriel *τροφεία*, employé de manière parfois ambiguë, puisqu'il peut se référer aux soins apportés et aux frais soutenus pour nourrir et éduquer les enfants comme aux soins dus par ces derniers aux parents âgés. Cette ambiguïté, identique à celle d'un mot comme *χάρις*, dépend du fait que, comme on le verra, ces devoirs impliquent la réciprocité<sup>2</sup>.

Dans la loi, à la *γηροτροφία* s'oppose la *κάκωσις τῶν γονέων*, c'est-à-dire la maltraitance des vieux parents<sup>3</sup>, un acte considérée comme très grave qui ne se limite pas à la violence physique, mais inclut le refus de les nourrir ou de les loger pendant leur vieillesse et les manquements aux devoirs funéraires. Dans les épitaphes métriques, l'attitude contraire à la *γηροτροφία* s'exprime par des termes qui renvoient plutôt à l'oubli, comme *λησμοσύνη* et ses composés.

Avant d'être codifiée dans le νόμος<sup>4</sup>, la *γηροτροφία* est une loi non écrite du droit naturel qu'il est possible de vérifier, selon les anciens, dans le comportement animal. C'est « la loi des cigognes » dont parle Pisthétère quand il affirme dans les *Oiseaux* d'Aristophane : « Mais il y a aussi, chez nous autres oiseaux, une loi antique, inscrite sur les colonnes des cigognes : “Quand le père cigogne a nourri ses petits, et qu'il les a mis en état de voler, les petits, à leur tour, doivent nourrir leur père” »<sup>5</sup>. De même, chez les humains, la *γηροτροφία* est un devoir moral dérivant de la piété filiale, ce sentiment complexe de respect, d'honneur et de reconnaissance envers les parents qui répond, selon un principe de réciprocité, à la *παιδοτροφία* (soins dus aux enfants)<sup>6</sup>.

Néanmoins, puisque la piété ne garantit pas une application stricte du droit naturel et moral, la *γηροτροφία* a été, au moins à partir de l'époque

<sup>1</sup> Cf. Homère *Il.* 4.478 ; 17.302. *Θρεπτήρια* a la même signification que *θρέπτρα*, cf. ROBERT, L. (1948) : 133-134, n. 3 et VÉRILHAC, A.-M. (1978-1982) : 124-128.

<sup>2</sup> Sur l'ambiguïté sémantique de ces termes, voir SACCO, G. (1980) : 271-286. Voir aussi *GV* 2036, v. 9-10 (Edessa, III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> ap. J.-C.) : *ἀλλὰ τροφείων μνησθεὶς ἀμφοτέροις τύμβον ἔχωσεν ἕνα*, « mais, en souvenir des *τροφεία*, [le fils] a élevé un seul tombeau pour les deux ». Dans ce cas, il n'est pas possible d'établir si l'enfant s'est rappelé les soins que ses parents lui avaient prodigués dans son enfance ou les soins qu'il leur a, lui, apportés. Une autre épitaphe (*IMétriques* 11, Naukratis, basse époque hellénistique) célèbre un jeune homme de 27 ans qui, à ses parents, a laissé des larmes *ἀντὶ τροφείων*. Bernard (= *IMétriques*) traduit : « au lieu de nourrir ceux qui l'ont fait naître, [il] ne leur a procuré que des larmes », attribuant à *τροφείων* le sens de « soins destinés aux parents ». Cependant, dans son commentaire, il cite l'interprétation inverse de JOUGUET, P. (1942 : 85-94), qui, sur la base du parallèle avec *GV* 2036 et *GV* 1160.9, estime que les *τροφεία* sont « les soins apportés par les parents à l'éducation de leur enfant » (voir aussi *SGO* 07.09.01, Mysie, I<sup>er</sup> av. – I<sup>er</sup> ap. J.-C., ἐ]μοῦ δέξα[ι] λόγον ἀντὶ τροφῆων). Dans cette interprétation, on donne à la préposition *ἀντὶ* le sens de “en échange de”.

<sup>3</sup> Voir DAMET, A. (2010) : § 12-14.

<sup>4</sup> Les aspects légaux de la *γηροτροφία* ont fait l'objet des travaux de D. Leão (LEÃO, D. (2011, 2016, 2018)). Sur les implications légales de la *γηροτροφία* et de la *παιδοτροφία* dans la tragédie, voir LEÃO, D. (2018) et DO CÉU FIALHO, M. (2010). Sur la *γηροτροφία* et, en particulier, sur le statut maternel, voir DAMET, A. (2015).

<sup>5</sup> Aristophane, *Av.* 1353 ; voir DE SHUTTER, X. (1991) : 223, DO CÉU FIALHO, M. (2010) : 109.

<sup>6</sup> Les études qui ont abordé la *γηροτροφία* d'un point de vue sociojuridique insistent beaucoup sur cet aspect : voir DO CÉU FIALHO, M. (2010) (sur la réciprocité des devoirs dans la tragédie), LEÃO, D. (2011) : 15 et (2018) : sp. 4).

archaïque et classique, établie par la loi comme obligation afin de protéger les personnes âgées et de leur assurer, dans le cadre de l'ἀγχιστεία (« cercle de parenté ») et de l'οἶκος (« famille »), un soutien matériel qui n'était pas fourni par la communauté civique. La seule exception à cette norme concerne les parents des soldats morts au combat, qui étaient entretenus par la cité, de la même façon que leurs orphelins étaient élevés à ses frais<sup>7</sup>.

L'obligation de prendre soin et de nourrir les membres âgés de la famille est présente dans le droit attique le plus ancien : dans le corpus solonien, elle est prise en compte avec quelques exceptions<sup>8</sup>, et des orateurs attiques du IV<sup>e</sup> s. l'évoquent à plusieurs reprises<sup>9</sup>. Concrètement, les enfants devaient nourrir (τρέφειν) et loger (οἴκησιν παρέχειν) leurs vieux parents et leur assurer des funérailles et une sépulture. L'enfant qui ne respectait pas ces obligations pouvait être dénoncé et attaqué en justice pour maltraitance (γραφὴ κακώσεως τῶν γονέων)<sup>10</sup>. La δοκιμασία des archontes à Athènes servait, entre autres, à vérifier que les magistrats possédaient un tombeau de famille et traitaient convenablement leurs parents<sup>11</sup>. De même, l'examen des orateurs vérifiait qu'ils n'avaient pas maltraité leurs parents et qu'ils avaient observé le devoir de la γηροτροφία<sup>12</sup>.

Comme pour la majorité des questions juridiques, nous sommes très bien renseignés à propos de la législation athénienne, mais Athènes n'était pas la seule cité à avoir une loi qui protégeait les parents et sanctionnait les fils défaillants. Un décret épigraphique de Delphes du IV/III<sup>e</sup> s. av. J.-C., trouvé en remploi dans le temple d'Apollon, établit la transcription d'un texte de loi plus ancien désigné par l'expression νόμος περὶ τῶν γονέων, « la loi sur les parents », et montre qu'à Delphes, les enfants qui ne subvenaient pas aux besoins de leur parents âgés pouvaient être dénoncés auprès du Conseil, enchaînés et mis en prison<sup>13</sup>.

### 1.2. Le cycle de la φιλία : la γηροτροφία comme pendant de la παιδοτροφία

Ce que la loi cherche ainsi à sanctionner, c'est une grave infraction à la *charis* et à la *philia* qui cimentent la société, et à l'*aidos* qui fonde la morale. Si

<sup>7</sup> Platon, *Mx.* 248e-249a et *Lysias*, *Or. fun.* 75b.

<sup>8</sup> Dans la législation athénienne, il n'y avaient que trois exceptions à ces obligations : si l'enfant était illégitime et né d'une relation avec une courtisane, si le père n'avait pas donné à son enfant l'instruction professionnelle nécessaire à l'apprentissage d'un métier (cf. Plutarque, *Sol.* 22) ou s'il avait été obligé par son père à la prostitution par contrat de location (μισθωσις) à un adulte. Dans ce dernier cas, la seule obligation pour l'enfant était la sépulture (cf. Eschine, *Contre Timarque* 13-14 ; LEÃO, D. (2011) : 10-12). L'ensemble des sources sur les soins aux parents lié à la législation solonienne est réuni par LEÃO, D. et RHODES, P.J. (2015) : 92-97.

<sup>9</sup> Des sources nombreuses font état des devoirs des enfants envers leurs proches âgés. Dans certains cas, elles ne parlent que de l'obligation alimentaire comme dans *Lysias*, *Contre Agoratos* 91, mais souvent elles associent les obligations comme par exemple dans *Isée*, *Men.* 25, *Lycurgue Contre Léocrate* 144, *Démosthène*, *Contre Aristogiton* 1, 54 et *id.*, *Contre Timarque* 107.

<sup>10</sup> Voir *Aristote*, *Const. Ath.* 56, 6. Sur la gravité de la maltraitance physique d'un proche âgé (père, mère, grands-parents) cf. Platon, *Lg.* 9, 879-881 : au moins un an de prison est préconisé pour ceux qui auraient frappé une personne plus âgée, et pour ceux qui auraient levé la main contre leur père, leur mère ou leurs grands-parents, le législateur prévoit l'exil perpétuel et une ἀτιμία partielle (cf. 881a).

<sup>11</sup> *Aristote*, *Const. Ath.* 55, 3.

<sup>12</sup> Cf. *Eschine*, *Contre Timarque* 28.

<sup>13</sup> Voir LERAT, L. (1943) : 62-86 et JACQUEMIN, A., MULLIEZ, D. et ROUGEMONT, G. (2012) : n°6.

l'on se place maintenant du point de vue des personnes et non plus de la loi, il apparaît que le fait d'avoir des enfants et de les élever est largement perçu comme une promesse. Le cycle de la *charis* dans lequel s'inscrit toute famille qui fonctionne bien, et qui fait répondre la *γηροτροφία* à la *παιδοτροφία*, crée des attentes (*ἐλπίς*, *φροντίς*) et structure le temps de la vie. Ce rapport à l'avenir est explicite chez Xénophon quand Ischomaque explique à sa jeune épouse le but que les dieux ont assigné au mariage et à la procréation: la survie de l'espèce, bien sûr, mais aussi le soutien aux parents âgés<sup>14</sup>. Le couple, en quelque sorte, investit dans ses enfants pour garantir la tranquillité de ses vieux jours, c'est-à-dire à la fois la protection (les enfants seront des alliés, des *σύμμαχοι*) et la continuation par d'autres des activités agricoles qui procurent subsistance à la famille.

On reconnaît là des conceptions déjà présentes chez Hésiode, qui lie toutefois de façon plus profonde la condition humaine à la question des rapports entre générations. En effet, dans la *Théogonie* (v. 225), la Vieillesse maudite apparaît parmi les sinistres enfants de Nuit, aux côtés de toutes les autres puissances maléfiques. Lorsque Pandore, dans *Les Travaux et les Jours*, laisse les maux s'échapper de la jarre et se répandre chez les hommes, il est vraisemblable que Vieillesse en fasse partie. Or, comme on le sait, *Elpis*-l'Espérance demeure à l'intérieur du *pithos*<sup>15</sup>. De même que le grain conservé dans les jarres pour être semé l'année suivante, l'enfant planté au ventre de la femme est une forme que prend cet espoir<sup>16</sup>. Pour Hésiode, la situation idéale pour les hommes de la race de fer qui sont soumis à la présence des maux consiste à avoir un seul fils qui poursuive l'œuvre du père<sup>17</sup>. Quant à « celui qui, fuyant le mariage et les œuvres de souci des femmes, refuse de se marier et parvient à la vieillesse pernicieuse sans bâton de vieillesse (*γηροκόμοιοι*) », il « voit, dit-il, le mal contrebalancer le bien », car « s'il ne manque pas d'avoir de quoi vivre durant sa vie, une fois qu'il est mort, ce qui le faisait vivre se trouve partagé entre parents éloignés »<sup>18</sup>. Mais la pire des situations est d'avoir une descendance malfaisante (*ἀταρτηρός*, v. 610), c'est-à-dire probablement des enfants qui, comme ceux de la fin de l'âge de fer, priveront leurs parents de soutien et leur refuseront les *θρεπτήρια* qui compenseraient les soins qu'ils ont eux-mêmes reçus<sup>19</sup>. Cette perspective intolérable souligne *a contrario* à quel point l'espoir de la *γηροτροφία* fonde la définition d'une existence heureuse en accord avec les rythmes de la vie et la justice. Ce qui fait que la condition humaine, avec ses peines et ses misères, est supportable, c'est la promesse des soins que l'on recevra de ses enfants, car ils prouveront, juste retour des choses, que travaux et douleurs n'ont pas été vains.

Nous nous proposons d'examiner comment les épigrammes funéraires<sup>20</sup> et les tragédies témoignent de ce lien étroit entre la *γηροτροφία* et l'espérance. Les

<sup>14</sup> *Oec.* 7, 12 ; 7, 19.

<sup>15</sup> *Op.* 96-98.

<sup>16</sup> Voir VERNANT, J.-P. (1974) : 189-190 sur l'équivalence entre le grain et l'enfant.

<sup>17</sup> Cette situation fait l'objet d'un souhait : *Op.* 376-378.

<sup>18</sup> *Th.* 603-607 (trad. A. Bonnafé).

<sup>19</sup> *Op.* 185-188.

<sup>20</sup> Voir à ce sujet VÉRILHAC, A.-M. (1978-1982) : 121-135.

poèmes funéraires sont une source de première importance sur des sujets sociaux et notamment sur la sphère familiale. Leur langage stéréotypé subit certes l'influence de la littérature scolaire (en particulier de la poésie homérique et de la tragédie), mais reflète aussi la pensée commune et les institutions des cités. Quant à la tragédie, elle met surtout en scène les situations problématiques et aberrantes où le destin vient perturber les rapports entre générations, et c'est donc par la mise en échec de la *γηροτροφία* qu'elle en révèle le fonctionnement normal. Afin d'examiner cette norme, nous commencerons par des cas où les attentes des parents sont satisfaites, pour ensuite nous attarder sur les cas, évidemment plus nombreux, où elles sont, au contraire, trompées ou bafouées par le comportement négligent ou la mort prématurée des enfants.

## 2. Γηροτροφία et espérance

### 2.1. *L'έλπις satisfaite : l'idéal de l'ὄλβιος ἀνήρ*

Les enfants qui souhaitent montrer qu'ils ont rempli leurs devoirs filiaux de manière irréprochable soulignent dans l'épigramme funéraire de leurs parents que les espoirs de ceux-ci ont été satisfaits. Ce type de déclaration est souvent lié à l'idéal de l'ὄλβιος, un thème très précis et codifié dans le langage de l'épigramme funéraire, car il implique des motifs typiques qui se combinent dans les textes de manière libre : la longévité, le bonheur et la prospérité de la vie du défunt ; la mort sans maladie et sans douleur ; l'absence de tristesse et de larmes des proches au moment du décès, puisque la mort d'un vieillard est un fait naturel ; l'éloge de ses qualités (notamment sagesse et justice) ; enfin, la joie liée à la condition familiale, qui se décline en deux sous-thèmes : le fait d'avoir connu les enfants de ses enfants (*παῖδας παίδων ἐπιδεῖν*) et la *γηροτροφία*. Il est évident que le point de vue de ces textes est celui des vivants, enfants ou petits-enfants, qui, par les mots du poète, souhaitent certes faire l'éloge de leurs ascendants, mais surtout inscrire leur propre éloge.

Une épigramme du VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. transmise par l'Anthologie Palatine (*AP* 7.606) et attribuée à Paul le Siléntaire<sup>21</sup> a une forme paradigmatique, car elle rassemble plusieurs éléments de la poésie funéraire en l'honneur des vieux parents qui ont eu une vie longue et comblée de bonheur. Le but du poète est de suggérer, en deux distiques, une idée de prospérité, d'abord par l'éloge du défunt, puis par la référence à sa fortune familiale. Ce père a eu la chance d'avoir un enfant *γηροκόμον*, qui l'a soigné à la fin de sa vie et lui a fait construire un tombeau. Ces prémisses justifient la condition heureuse de Théodoros de son vivant, quelles qu'aient été ses souffrances d'homme et de mortel (*ὄλβιος ἐν καμάτοις*), et, dans une perspective d'espoir chrétien, la permanence de cette condition après sa mort (*ὄλβιος ἐν θανάτῳ*) :

<sup>21</sup> Voir en particulier VIANINO, G. (1963) : n°8 : parmi les épigrammes de Paul le Siléntaire, l'épigramme de Theodoros est celle qui semble le plus avoir été conçue comme un texte destiné à être gravé sur un monument. Le thème païen de la vie comblée s'associe parfaitement à l'espoir chrétien de la béatitude éternelle.

« Homme de douceur, plein de liberté<sup>22</sup>, agréable à voir,  
laissant dans ce monde un enfant qui l'a soigné dans ses vieux jours,  
Theodoros occupe ce tombeau dans l'espoir d'une condition meilleure que le  
trépas,  
heureux dans ses souffrances, heureux dans la mort. »<sup>23</sup>

À Térénothis, en Égypte, entre le II<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.,  
l'épigramme d'un mercenaire d'Apamée qui avait vécu jusqu'à l'âge de 80 ans  
offre une excellente synthèse de certains concepts récurrents dans la poésie  
honorant des vieillards ὄλβιοι : le privilège de n'avoir vu mourir aucun de ses  
enfants, la chance d'être grand-père<sup>24</sup>, le bonheur de profiter de la présence et  
des soins de ses petits-enfants jusqu'à la fin de sa vie (GV 1153 = *IMétriques* 10,  
v. 9-12)<sup>25</sup> :

« Voici que, tandis que je m'acheminais vers ma huitième décennie,  
Hadès m'a saisi dans ses profondeurs ténébreuses ;  
je n'ai pas eu la douleur fatale de voir mourir mes enfants, mais j'ai vu les enfants  
de mes enfants prendre soin de ma vieillesse jusqu'à mon extrême fin. » (trad.  
Bernard modifiée)<sup>26</sup>

Dans les vers composés par Gaudentios, avocat, ami et assistant de  
Libanios, le rhéteur se livre à un véritable éloge de sa propre culture et de sa  
propre piété filiale, en soulignant le fait qu'il a rendu à son père les soins que  
celui-ci lui a apportés dans son enfance et qu'il a repayé sa mère de l'avoir mis au  
monde. Voici un extrait du texte selon l'édition *SGO* 22.33.02<sup>27</sup>, v. 1-4  
(Migdala, région du Hauran, vers 360 ap. J.-C.) :

« Ce labeur de rhétorique, Gaudentios l'inspiré l'a accompli  
au prix de bien des efforts, atteignant le summum de la sagesse.  
Ici il a déposé les restes de son père et de sa mère ;  
à l'un il a rendu les soins de la nourriture, à l'autre la dette de l'enfantement. »<sup>28</sup>

<sup>22</sup> La formule ἐλευθερίην ἐπιειμένος, littéralement « revêtu de liberté », est un emprunt au formulaire homérique, dans lequel ἐπιειμένος est complété par ἀλκίην (« revêtu, *càd* plein de force ») ou ἀναιδείην (« plein d'impudence »).

<sup>23</sup> Πρηῆς, ἐλευθερίην ἐπιειμένος, ἠδὺς ιδέσθαι, / ἐν βιότῳ προλιπὼν υἱέα γηροκόμον, / τύμβον ἔχει / Θεόδωρος ἐπ' ἐλπίδι κρέσσονι μοίρης, / ὄλβιος ἐν καμάτοις, ὄλβιος ἐν θανάτῳ.

<sup>24</sup> Pour une liste d'épigrammes où apparaît ce concept, voir GARULLI, V. (2005) : 33, n. 19.

<sup>25</sup> Les épigrammes sont identifiées pour la plupart par le numéro du recueil de W. Peek, *Griechische Vers-Inschriften* (=GV) et, éventuellement accompagnées par l'indication d'une édition de référence.

<sup>26</sup> νῦν δὲ καθ' ὄγδο[ά]δη[ς] δ]εκ[άδο]ς στείχοντα κέλυσθον / Ἄδας ὄρφ<v>αίο<i>ς ἐγγ[υ]άλιξε μ<χ>ο<i>ς, / τέκνων οὐ κατ[ιδόντ'] ἀ[ινὼν] μόνον, ἀλλὰ κ[αί] παίδων / παῖδας ἐφ' ὑστατίῳ τέρματι γηροκόμου.

<sup>27</sup> Voir aussi GV 1974, Puech (2002) : n°118 et *IGLS* XVI, 1020 (à paraître). De Migdala provient également le cénotaphe que Gaudentios avait écrit pour lui-même (*SGO* 22.33.03). Ce deuxième poème confirme l'impression que tisser son propre éloge et le faire graver à jamais avaient été des préoccupations majeures pour cet homme de droit et de lettres.

<sup>28</sup> ῥητορικῆς πόνος οὗτος ὃν ἦνυσεν πολλὰ μογήσας / Γαυδέντιος πινυτὸς ἄκρον ἔχων σοφίης. / [ἐ]νθάδε πατρὸς εὐίο καὶ μητέρος ὅστωα θῆκεν / τῷ μ<v> θρέπτρα διδούς, τῇ δὲ τόκου χάριτας.

## 2.2. *L'ἐλπίς trompée par l'absence d'une progéniture ou l'ingratitude des enfants*

Mais les histoires familiales attestées par les textes funéraires ne sont pas toutes idylliques, et dans un petit nombre de cas, l'absence d'enfants ou leur ingratitude vient tromper l'ἐλπίς γηροτρόφος (« espoir de recevoir la γηροτροφία »). Le fait que le γέρας θανόντων (« honneur rendu aux morts ») était un devoir qui n'était pas toujours rempli par les enfants est attesté par quelques poèmes, gravés sur des monuments funéraires que des hommes prévoyants ou méfiants avaient fait construire de leur vivant pour se garantir un lieu de mémoire.

Une inscription rupestre trouvée à Megiste en Lycie, probablement datable du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., garde le souvenir d'un marin, Timôn, qui de son vivant s'était chargé de son propre monument, car il n'avait pas eu d'enfants (GV 257, v. 1-4) :

« ... Timôn a offert ce monument inscrit  
situé sur un promontoire pourvu d'un bon port.  
Dans sa maison n'a fleuri aucune progéniture  
qui aurait pu, à sa mort, faire construire pour lui une sépulture. »<sup>29</sup>

La décision de faire bâtir un tombeau avant de mourir dépendait dans certains cas d'un manque total de confiance dans la gratitude et la reconnaissance des héritiers<sup>30</sup> ; c'est la raison qui a poussé Aurèle Philippe à faire construire une sépulture pour lui, sa femme et ses descendants (GV 248, Thasos, II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., v. 1-2) :

« Sachant parfaitement que ses héritiers étaient oublieux  
et prévoyant un monument funéraire familial,... »<sup>31</sup>

La même prévoyance inspirée par la méfiance envers les héritiers émerge dans une épigramme de Mésie Supérieure (GV 249, Viminacium, Mésie Supérieure, II/III<sup>e</sup> ap. J.-C.) :

« De son vivant, Apollonis a fait faire pour lui-même ce monument,  
car il savait ses héritiers oublieux. »<sup>32</sup>

Le jeu entre μνήμα et ὑπολημοσύνην, comme celui que l'on trouve dans l'épigramme précédente entre ἐπιλημοσύνην et μνημόσυνον, explicite ici la fonction de la tombe, de la stèle, voire de l'inscription poétique, qui compensent l'oubli et la négligence des héritiers. À défaut d'avoir une descendance qui

<sup>29</sup> ...Τίμων πόρε τοῦτ' ἐπίσ[α]μον / μνήμα καὶ εὐλμένου κείμενον ἐντὸς ἄκρας. / οὐ γάρ τοι γενεᾷ τέκνοι[ς τ'] ἦνθησε κατ' οἶκον / ὅστ' ἄ[ν, ἐπ]εὶ κε θάνηι, σᾶ[μ'] ἐπὶ τῷ κτερίσαι.

<sup>30</sup> Le mot employé par les poètes de GV 248 et 249 n'est pas « enfant », mais le terme juridique κληρονόμος (« héritier »), ce qui peut suggérer que les héritiers mentionnés dans ces deux épigrammes n'étaient pas les enfants, mais d'autres membres de la famille, les défunts n'ayant pas eu de descendants directs ou les ayant vu mourir avant eux.

<sup>31</sup> [ε]ἶδὼς κληρονόμων τὴν ἐπιλημοσύνην / καὶ κοινοῦ θανάτου μνημόσυνον προβλέπων

<sup>32</sup> ζῶν ἐτι Ἀπολλῶνις τὸ μνήμ' ἐποίησα ἑαυτῷ / κληρονόμων ἰδὼς τὴν ὑπολημοσ[ύνη]ν.



cultive son souvenir, le défunt assure lui-même la mémoire de sa propre existence en investissant le tombeau d'une voix qui remplace celle de ses enfants.

L'homme qui à Apollonie de Phrygie, au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., avait fait graver la sentence suivante sur son tombeau était aussi de nature défiante. Il était fermement convaincu que le caractère oublieux des enfants était une loi générale<sup>33</sup> (*GV 255*) :

« Rien n'est certain chez les hommes. Seul emporte avec lui l'hommage dû aux morts  
celui qui, de son vivant, s'est lui-même construit une tombe,  
car l'oubli tient les enfants lorsque leur père a disparu. »<sup>34</sup>

Dans les tragédies conservées, c'est seulement dans l'*Œdipe à Colone* que le thème de la négligence filiale prend quelque place. Polynice y exprime le regret d'avoir mal soigné son père, lui qui l'a autrefois banni et condamné à une vie d'errance. Face à l'aspect crasseux et misérable du mendiant qu'*Œdipe* est devenu, il s'accuse lui-même de *κάκωσις* (v. 1265-1266) : « Et j'en témoigne : je suis le pire des hommes (*κάκιστος*) pour ce qui est des soins (*τροφαίς*) qui t'étaient dus ».

Dans ce contexte, l'adjectif n'a pas seulement une valeur morale, mais aussi juridique. Cela vaut à Polynice la malédiction de son père, qui reprend le même terme (*κακῶν κάκιστε*, v. 1384). *Œdipe* a toutefois trouvé en ses filles Antigone et Ismène deux bâtons de vieillesse (*σκέπτρα*, v. 848 et 1109) pour le remplacer. Mais s'il peut les appeler ses *τρόφοι* (v. 1365 et 1367), il est clair qu'elles ne sont qu'un pis-aller puisqu'elles ne peuvent ni le défendre, ni lui assurer un toit. Le tableau du vieux roi aveugle et de ses filles réfugiés à Colone en suppliants souligne donc surtout l'absence et la négligence des fils.

### 2.3. *L'ἐλπίς trompée par la mort des enfants*

La situation la plus terrible à laquelle les parents puissent être confrontés, qu'ils soient ou non déjà des vieillards, est cependant l'anéantissement prématuré des espoirs qu'ils avaient mis en leurs enfants lorsque ceux-ci meurent avant eux. La mort de l'enfant *ἄωρος*, c'est-à-dire avant l'heure, est source de douleurs à la fois rétrospectives, en ce qu'elle ravive le souvenir des peines prises pour l'élever et en montre la vanité, et prospectives, dans la mesure où elle annonce une vieillesse solitaire et sinistre.

#### - Rupture partielle de l'*ἐλπίς*

Dans le meilleur des cas, l'enfant qui disparaît a eu le temps d'avoir lui-même une descendance, qui pourra s'acquitter à sa place de la *γηροτροφία*. Ainsi

<sup>33</sup> Une telle méfiance s'exprime aussi dans une lettre de Pline le Jeune adressée à Albin (*Epist.* 6.10) : *Tam rara in amicitiiis fides, tam parata oblivio mortuorum, ut ipsi nobis debeamus etiam conditoria exstruere omniaque heredum officia praesumere* (« Si rare est la fidélité en amitié, si facile l'oubli des morts, que nous devons bâtir de nos mains jusqu'à nos tombeaux et assumer par avance les devoirs de nos héritiers »).

<sup>34</sup> [οὐ]δὲν ἐπ' ἀνθρώπων ἴδιον· γέρας ἤγαγε μούνον / [ὄσ]τις ζωὸς ἐὼν τεύξεν τάφον αὐτὸς ἑαυτῶ· / [λησ]μοσύνη γὰρ ἔχει παῖδας πατρ[ὸς] φθιμένοιο.

Ajax, lorsqu'il dit adieu à son fils, confie-t-il non seulement Eurysakès à son oncle Teucros pour qu'il le protège et l'élève, mais aussi ses parents à l'enfant, qui doit devenir leur γηροβοσκός. Il demande à ses hommes de transmettre ses instructions à son frère (v. 567-571) :

« ... qu'il amène chez moi cet enfant  
et le présente à Télamon et à ma mère – je veux parler d'Eriboia –  
pour qu'il devienne à jamais le soutien de leur vieillesse,  
jusqu'au jour où il rejoindront les demeures profondes du dieu d'en bas... »

Dans cette scène extrêmement émouvante, le héros cherche en quelque sorte à annuler par les mots les perturbations que son acte suicidaire s'apprête à causer dans la famille. Teucros devra présenter Eurysakès à ses grands-parents à défaut de ramener Ajax lui-même, mais quelle que soit la douleur de Télamon et de son épouse face à la perte de leur fils, du moins ne connaîtront-ils pas le désespoir et la solitude. Ils auront immédiatement quelqu'un d'autre à investir de leurs attentes. Le geste qui accompagne les instructions du héros, c'est-à-dire le don de son grand bouclier à l'enfant qui en porte le nom, vient souligner symboliquement le transfert de cette mission familiale : le garçon est destiné à grandir, grâce à la protection de son oncle, jusqu'à pouvoir remplir de son corps l'arme de son père, puis manier l'objet pour défendre ses grands-parents atteints par la faiblesse du grand âge.

À la situation mise en scène par Sophocle fait écho une épigramme double de la cité de Larisa, en Thessalie, qui, d'après la forme des lettres et la prosopographie, pourrait être datée entre la deuxième moitié du I<sup>er</sup> av. J.-C et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C<sup>35</sup>. C'est le mort, Klitos, un commandant d'infanterie (ὁ πεζάρχης) membre d'une famille importante de Larisa – comme l'attestent les noms personnels et la taille du monument –, père d'un enfant encore en bas âge (νήπιος), qui est le locuteur ; il s'adresse directement à ses parents, qui ont probablement consacré l'imposant monument funéraire de leur fils. Il leur confie son petit dans l'espoir qu'il puisse à sa place être le bâton de vieillesse de ses grands-parents (GV 1928) :

« O Klitogora, ma mère, ô Kallistratos, à toi, mon père,  
et à ma malheureuse mère, je confie, en tant que père, le tout petit enfant  
qui porte ton nom ; je souhaite qu'il puisse se flatter  
d'une fortune meilleure que la mienne et qu'envers toi, son grand-père,  
à la place de son père, il accomplisse les devoirs que les jeunes doivent aux  
vieillards (γηροτρόφος ... χάριτας νεότητος),  
lui qui, orphelin, ne se rend pas du tout compte de son malheur.  
Moi Klitos, commandant des fantassins de la nation, je laisse mon devoir  
à demi achevé ([χ]άριν ἡμιτέλεστον), moi qui mène le cortège sur cette route à sens  
unique :  
tous les hommes de ma patrie marchent derrière moi, mais arrivé à la borne,  
chacun s'en retourne, affligé ; Klitos reste seul. »

<sup>35</sup> Le grand-père Kallistratos pourrait être le stratège mentionné dans un affranchissement de Pithoion datable avant 49 av. J.-C. (IG IX 1282) ; Klitos serait donc mort aux débuts du Principat (suggestion due à notre collègue R. Bouchon).

Les deux textes sont liés par le mot χάρις, qui désigne ici les devoirs que la mort empêche le défunt d'accomplir. Les relations familiales sont les premières à être touchées par la disparition de Klitos et à être évoquées par le poète. Son enfant reste orphelin (l'épouse de Klitos était probablement déjà décédée, car elle n'est jamais mentionnée) et en lui seul reposent désormais les espoirs de γηροτροφία des grands-parents. Dans la seconde épigramme, c'est un autre devoir, celui de chef, qu'il déplore de ne pouvoir mener jusqu'à son terme. Le corps de Klitos conduit le cortège funéraire qui prend, à la faveur de la polysémie de πομπή, la forme d'une parade militaire guidée par un fantôme. Le lexique choisi est celui des concours et notamment de la course : c'est à ce champ sémantique qu'appartiennent l'expression τὴν ἀδιάωλον ὄδον, « le chemin qu'on ne peut parcourir à rebours », et le verbe ἀνακάνπτει qui renvoie à καμπτήρ, mot technique indiquant le point de virage dans la course sur deux longueurs de stade (δίαυλος)<sup>36</sup> ; Klitos en est, lui, à sa dernière marche, et alors que tous ses soldats font demi-tour aux bornes, il poursuit seul sur un chemin dont on ne revient pas.

C'est encore un espoir partiellement rompu que le défunt exprime à la première personne dans une inscription de Tomis de Thrace entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., quand il manifeste le regret de ne pouvoir être, comme ses sœurs, un soutien pour son vieux père (GV 1813, v. 3-4) :

« Vis et réjouis-toi de la présence de tes filles, père, qu'un destin jaloux t'a données pour prendre soin de ta vieillesse à ma place. »<sup>37</sup>

Comme dans l'exemple de l'*Œdipe à Colone* cité plus haut, on constate que, si les filles peuvent accompagner et soigner les vieillards, la défection du fils, qu'elle soit volontaire ou non, est ressentie comme gravissime. Ici, elle semble devoir causer chez le père une envie de mourir, puisque le mort doit l'encourager à vivre.

#### - Rupture totale de l'ἐλπίς dans les épigrammes

Du fait de la grande mortalité infantile et juvénile, le motif le plus récurrent dans les épigrammes est la perte totale des espoirs de γηροτροφία. Les dédicants, de jeunes mères et pères, regrettent le fait d'avoir perdu leur bâton de la vieillesse ; cette lamentation fait partie de l'ensemble des thèmes qui caractérisent la poésie en l'honneur des ἄωροι<sup>38</sup> et se décline de façons comparables dans la tragédie et dans la poésie funéraire.

Parmi les *τοποί* les plus fréquents, on trouve d'abord la plainte des parents déplorant la vanité des peines de l'accouchement et de l'allaitement. Un exemple saisissant de ce genre de regret se trouve dans une épigramme d'Égypte de la basse époque hellénistique : une disparition prématurée a rendu vain l'effort d'allaitement de la mère de Lysandrè, morte à 20 ans, avant le mariage, et qui ne

<sup>36</sup> Voir VÉRILHAC, A.-M. (1982) : 271 (le voyage sans retour) et 381-384.

<sup>37</sup> ζῶε πάτερ καὶ χαῖρε θυγατέραςιν, ἅς φθονερός τοι / δαίμων ἀντ' ἐμέθεν ὥπασε γηροκόμους.

<sup>38</sup> Cf. VÉRILHAC, A.-M. (1982) : 121-128.

pourra jamais s’acquitter de sa dette de reconnaissance envers ses parents (*GV* 1680 = *IMétriques* 83, Karanis, Égypte, v. 9-10) :

« C’est d’un lait inutile que les seins de ma mère m’ont nourrie  
et je n’ai pu leur témoigner ma reconnaissance en accomplissant les devoirs dus à  
la vieillesse »<sup>39</sup>

On reproche aussi au mort, ou aux puissances responsables de la mort, la rupture de la χάρις et de l’échange de devoirs mutuels au sein de la famille. L’idée d’une réciprocité avortée, jointe au reproche adressé aux puissances divines qui ont arraché l’enfant à sa famille, se retrouve dans un poème d’Asie Mineure pour un garçon mort à l’âge de douze ans (*GV* 969 = Vérilhac 1978-1982, n° 183, Daldis, Lydie, I<sup>er</sup> ap. J.-C., v. 2-3) :

« La Moire m’a ravi, moi Poplios, et ne m’a pas permis de repayer à mes parents  
la noble dette de reconnaissance due aux vieillards. »<sup>40</sup>

Dans l’épigramme d’un jeune homme de Chios qui venait d’entrer au gymnase, c’est Hadès qui a anéanti l’espoir de recevoir les soins dus à la vieillesse (γηροτρόφος ἐλπίς). L’auteur a probablement à l’esprit le célèbre passage de Pindare mentionné par Platon et Plutarque, et repris à une époque plus tardive par Grégoire de Nazianze<sup>41</sup> (*GV* 1420, Chios, I<sup>er</sup> ap. J.-C., v. 9-10) :

« ... Hadès vous a  
privé des espoirs de soins dus aux vieux parents. »<sup>42</sup>

Cet anéantissement des espoirs donne lieu, lui aussi, à des développements plus ou moins convenus. Outre l’emploi de verbes signifiant « arracher », « détruire », etc., les épigrammes nous livrent des métaphores touchantes. Dans une épitaphe d’époque hellénistique, le poète veut susciter les larmes du lecteur par l’image pathétique d’un espoir de γηροτροφία que la crémation d’une fille unique (comme il est possible de le déduire de l’adjectif μούνην) a réduit en cendres (*GV* 1519, Istros, Scythie Mineure, I<sup>er</sup> av. J.-C., v. 7-8) :

« Ses parents pleurent de douleur, car c’est en cendres  
qu’ils ont répandu leur seul espoir d’être soignés dans leurs vieux jours. »<sup>43</sup>

Enfin, la recherche du pathétique amène les épigrammatistes à plaindre l’état de solitude des parents déjà âgés ou qui s’imaginent seuls et abandonnés dans leurs vieux jours. C’est l’image la plus fréquente dans les poèmes

<sup>39</sup> μαστοὶ μητρὸς ἐμῆς κενεὸν γάλα τοί με ἐκόμησαν / οἷς χάριν οὐ δυνάμην γηροτρόφον τελέσαι.

<sup>40</sup> Πόπλιον ἤρπασε μοῖρα καὶ οὐκ ἦσσε γο[νεύ]σιν / ἐσθλὰς γηροτρόφους ἄντα διδεῖν χά[ριτας].

<sup>41</sup> Cf. Pindare, *Fr.* 214: γλυκεῖα οἱ καρδίαν ἀτάλλοισα γηροτρόφος συναορεῖ Ἑλπίς, cité par Platon, *Resp.* 1, 331a et Plutarque, *De la tranquillité de l’âme* 477b ; voir aussi *AP* 8.165 (Grégoire de Nazianze) et Grégoire de Nazianze, *Sur sa vie*, 1.1942.

<sup>42</sup> τὰς γὰρ ἀφ’ ὑμῶν / Ἄιδης γηροτρόφος ἐλπίδας ὠρφάνισεν.

<sup>43</sup> μύρονται δὲ γονεῖς ὑπ’ ἄ[λγ]εσιν, εἰς σποδιὴν γὰρ / ἐξέχεαν μούνην φροντίδα γηροκόμων.

funéraires ; elle revient sous plusieurs variantes. Grande, par exemple, est la peine d'Andrôn, père qui a tout perdu, sa femme et ses trois enfants (représentés en bas-relief sur la stèle), et qui donc est destiné à rester seul sans aucun soutien pour sa vieillesse (*SGO* 20.01.03, Seleucia Pieria, Cilicie, I<sup>er</sup> av. J.-C., v.1-2) :

« Il sont trois, les enfants mis au monde sans douleur par Hermione qu'Andrôn a perdus, et il ne verra aucun d'eux prendre soin de ses vieux jours. »<sup>44</sup>

L'aide concrète que les enfants auraient dû apporter à leurs vieux parents est exprimée, dans une épigramme d'époque impériale, par l'expression métonymique *χέρα γηροκόμων*. On pense à Ajax, dont le bras naguère solide maniait le bouclier qui aurait dû protéger la vieillesse de Télamon (*GV* 1068, Athènes, II<sup>e</sup> ap. J.-C., v. 11-12) :

« Il ne sèche pas ses larmes, mon pauvre père, qui a perdu la joie de sa vie et la main / le bras qui prendrait soin de sa vieillesse. »<sup>45</sup>

Comme le remarque Bernand (*IMétriques* : 272), à la suite de Peek, l'adjectif *γηροκόμος* est utilisé au sens passif dans l'épithaphe d'Hérakleidès mort avant le mariage (*ἄγαμος*) à Naukratis (*GV* 1823 = *IMétriques* 67, Naukratis, II<sup>e</sup> ap. J.-C., v. 5-6) :

« Avec des gémissements, près de ta tombe, le père dont tu prenais soin dans sa vieillesse s'est frappé et battu affreusement la poitrine. »<sup>46</sup>

#### - Rupture totale de l'*ἐλπὶς* dans la tragédie

Sans doute les scènes de lamentation tragiques ont-elles fortement influencé les épigrammes de ce type. Les vieux parents en deuil, on l'a déjà souligné, sont des figures omniprésentes dans la tragédie et il n'est pas question de toutes les analyser. On se contentera de deux exemples qui paraissent exploiter de manière particulièrement intéressante les *topoi* que l'on vient d'isoler dans l'épigramme et le thème de la rupture de la *γηροτροφία* en général. Commençons par la lamentation des mères des Sept lorsqu'elles apprennent la mort de leurs fils aux portes de Thèbes dans les *Suppliantes* d'Euripide (v. 918-924)<sup>47</sup> :

« O mon enfant, je t'ai nourri  
pour ton malheur, je t'ai porté dans mon sein  
et enfanté dans la douleur. Et  
maintenant, c'est Hadès qui retient le fruit  
de ma peine, affligée que je suis,  
tandis que moi, je n'ai pas mon fils pour prendre soin de ma vieillesse, moi  
l'infortunée  
qui pourtant l'avais enfanté. »

<sup>44</sup> τρισσοὺς εὐώδεινος ἀφ' Ἑρμιόνης λίπεν Ἄνδρων / κηδεμόνας, λεύσει δ' οὐδένα γηροκόμων.

<sup>45</sup> δάκρυα δ' οὐ ψύχει γενέτης ἔμους οἰκτρὸς ὀλέσσας / εὐφροσύνην βίτου καὶ χέρα γηροκόμων.

<sup>46</sup> στέρνα μετ' οἰμωγᾶς δὲ τάφου πέλας αἰν' ἐ[τ]ύπησεν / ἐπλατάγησέ τ' ἐὰ γηρόκομος γενέτας.

<sup>47</sup> Trad. P. Brilllet-Dubois.

La première réaction de ces mères est donc de se rappeler les souffrances de l'accouchement, comme si la douleur du deuil répondait à cette douleur première, prenant la place de la joie, de la χάρις que les vieux parents sont censés trouver en leurs enfants. La peine que provoque ensuite la disparition de l'espoir de γηροτροφία s'exprime avec une extrême simplicité. La rupture de la réciprocité, soulignée par l'enjambement, se situe en effet à l'articulation και / νῦν des vers 920-921, comme si implicitement, on entendait l'irréel : « je l'ai enfanté, *il aurait dû s'occuper de moi*, et en réalité, c'est le dieu des morts qui profite de lui ». La continuité qui aurait dû s'opérer entre les soins prodigués au petit enfant et ceux que le fils devait à sa mère est tranchée par Hadès, qui vient se substituer à la figure maternelle. Il détient (ἔχει) ce qu'elle n'a pas (οὐκ ἔχω) et ce transfert empêche l'enfant qui était une source de souffrance (μόχθον) de devenir un soutien (γηροβοσκόν). En l'absence de mot exprimant la vanité de la souffrance maternelle, cette antithèse suffit à dessiner une vie où, pour parler comme Hésiode, « aucun bien ne vient contrebalancer le mal »<sup>48</sup>. On voit avec quel soin, même dans une réplique courte, Euripide associe les différents thèmes que nous avons identifiés dans l'épigramme.

On pourrait développer bien d'autres exemples célèbres, comme celui de l'adieu de Médée à ses enfants, d'autant plus pathétique qu'elle s'inflige à elle-même un avenir de solitude et de douleur<sup>49</sup> : avant même de tuer ses garçons, c'est son doux espoir de γηροβοσκία qu'elle assassine et qu'elle pleure (νῦν δ' ὄλωλε δῆ / γλυκεῖᾶ φροντίς, v. 1035-1036). De même dans les *Troyennes*, Hécube déploie à propos d'Astyanax tous les motifs de la lamentation sur la mort prématurée. Elle reproche notamment à l'enfant de lui avoir menti lorsqu'il disait qu'il accomplirait les rites pour ses funérailles. La promesse de γηροτροφία, d'ordinaire implicite, est alors incarnée dans les mots enfantins du fils d'Hector, que sa bouche désormais muette ne peut répéter, que son corps inerte et meurtri ne peut accomplir, mais dont sa grand-mère conserve le cruel souvenir<sup>50</sup>.

Parmi toutes ces variations sur la mort d'enfants ou de jeunes gens, dévastatrice pour la vieillesse de leurs parents, une scène tirée d'*Iphigénie à Aulis* nous paraît synthétiser parfaitement les enjeux et le potentiel tragique de la γηροτροφία. Iphigénie, qui a appris les intentions de son père Agamemnon, le supplie de ne pas commettre un crime horrible (v. 1218-1235) :

« Ne me fais pas périr avant l'heure (ἄωρον) : il est doux de voir la lumière ! Ne me force pas à voir le monde souterrain !  
La première, je t'appelai père et tu me nommas ton enfant,  
la première je m'abandonnai sur tes genoux,  
je te donnai de tendres caresses que tu me rendais.  
Tu me disais alors : "Te verrai-je, ma fille,  
heureuse au foyer d'un mari,  
mener une vie florissante et digne de mon rang ?"  
Et moi je répondais, suspendue  
à ton cou et pressant cette barbe que ma main touche en ce moment :

<sup>48</sup> *Th.* 603-612.

<sup>49</sup> *Med.* 1029-1037.

<sup>50</sup> *Tr.* 1167-1193 ; mots d'Astyanax : 1182-1184.

“Et moi, que ferai-je pour toi ! Quand tu seras vieux, t’offrirai-je  
 une tendre hospitalité dans ma demeure, mon père,  
 pour te rendre les soins dévoués avec lesquels tu m’as nourrie ?”  
 De ces paroles, je garde le souvenir,  
 mais toi, tu les as oubliées, et tu veux me tuer.  
 Oh non ! par Pélops, par ton père Atrée,  
 par ma mère que voici, qui jadis m’a enfantée dans la souffrance  
 et maintenant souffre un second enfantement ! »

Pour convaincre son père, Iphigénie se garde de l’attaquer de front. Alors qu’elle aurait pu se placer du point de vue abstrait de la justice, elle choisit plutôt l’angle de l’atteinte à la *φιλία* et du bouleversement domestique et intime que représente la mort prématurée d’un enfant. Ce faisant, elle cherche à la fois à dénoncer ce qu’il lui fait à elle, mais aussi à l’apitoyer en attirant son attention sur l’avenir qu’il se prépare. S’il la tue, il perdra son meilleur espoir de *γηροτροφία* puisqu’elle est l’aînée. On voit avec quelle délicate insistance elle fait revivre la découverte de l’amour paternel et filial : cette expérience, suggère Iphigénie, n’a jamais tant d’intensité qu’avec son premier enfant (voir la répétition de *πρώτη* en tête des vers 1220 et 1221), car c’est l’aîné qui fait de l’homme un père ; c’est de lui qu’on en reçoit le nom, avec lui qu’on en apprend les gestes.

La réminiscence de la *φιλία* passée n’a cependant pas pour seul objet de susciter l’émotion et l’apitoiement d’Agamemnon. En effet, dans le tableau que peint Iphigénie de leurs échanges de gestes et de paroles d’affection – dont le souvenir est avivé par le discours direct –, l’accent est mis constamment sur la parfaite réciprocité qui lie le père et la fille : leurs appellations sont symétriques (v. 1220), chacun donne et reçoit (*ἔδωκα κἀντεδεξάμην*, v. 1222), les expressions pour désigner les caresses ou l’hospitalité future d’Iphigénie portent la marque d’une relation de bonne entente (*φίλας χάριτας*, v. 1222 ; *φίλαισιν ὑποδοχαίς*, v. 1229), les discours se répondent (*λόγος δ’ ὁ μὲν σὸς ἦν ὄδ’ / οὐμὸς δ’ ὄδ’ ἦν αὖ*, v. 1223 et 1226), et la petite Iphigénie s’imagine rendre à son père les soins qu’il lui procure (*τιθηνοὺς ἀποδιδούσά σοι τροφάς*, v. 1230). Les paroles échangées, qui sont au futur, montrent que l’enfance affectueuse et comblée d’Iphigénie est la promesse de quelque chose – autrement dit, pour reprendre les termes que nous avons trouvés dans les épigrammes, elle suscite une *φροντίς*, une *ἐλπίς*. Agamemnon doit accompagner sa fille jusqu’à l’âge adulte, c’est-à-dire jusqu’au mariage et au moment où elle passera sous la responsabilité d’un autre homme qui devra être, en quelque sorte, un double digne de lui, tandis qu’elle doit s’occuper de lui lorsqu’il sera vieux.

Après avoir rappelé cet engagement, Iphigénie retourne contre son père le reproche de l’oubli que les vieux parents, on l’a vu, font aux enfants qui les abandonnent : contrairement à elle, il ne se souvient plus de ces mots qui l’obligeaient. On voit ici que la mémoire est intrinsèquement liée à la *χάρις*, laquelle est un pari sur l’avenir et le temps long. La transformation d’Agamemnon en figure d’oubli souligne une double anomalie, car il devrait se préoccuper non seulement de l’avenir de sa fille, mais aussi du sien. Or il oblitère, en tuant Iphigénie, à la fois la vie d’épouse qu’il aurait dû lui assurer et

la vieillesse comblée qu'il aurait méritée par ses soins. La fin de la tirade d'Iphigénie souligne en cela son opposition avec Clytemnestre, pour qui la mort de sa fille ravive, selon la norme que nous avons vue à l'œuvre ailleurs, le souvenir des douleurs de l'enfantement.

La réaction d'Agamemnon au discours de sa fille consiste à éviter son regard, c'est-à-dire à empêcher le rétablissement de la réciprocité qui les unissait<sup>51</sup>. Cette attitude accentue l'horreur et l'aberration de la situation : la promesse de *γηροτροφία* est violemment rompue non par celle à qui elle pourrait coûter, mais par celui qui devrait en bénéficier. Pour se justifier, le chef de l'expédition contre Troie invoque la raison d'État, qui serait plus forte que la loi naturelle prévalant dans les familles<sup>52</sup>. En s'appropriant ce discours au terme de la tragédie et en consentant au sacrifice<sup>53</sup>, Iphigénie va donc devenir l'équivalent d'un soldat patriote qui donne sa vie pour la cité. Si l'on était dans la réalité, comme on l'a vu plus haut, cela garantirait à son père que la cité se charge de sa *γηροτροφία*. Mais Iphigénie est un personnage tragique, une jeune fille, non un homme, dont le comportement héroïque est une anomalie et dont la mort dévoie l'idéal militaire de fin glorieuse. Son sacrifice, on le sait, aboutira au contraire à la mort atroce de son père. La vengeance de Clytemnestre est déjà en germe quand sa fille, en vain, l'invoque aux côtés de Pélops et d'Atrée, activant la malédiction qui pèse sur Agamemnon.

La scène entre la fille et le père, très pathétique, prépare donc aussi un bouleversement pratiquement cosmique, une rupture morale qui conduira à la catastrophe de la guerre de Troie : en renonçant à la *γηροτροφία*, Agamemnon signe son renoncement à l'ordre familial de la *φιλία* et déclenche la dissolution des tous les liens de parenté au sein de son foyer. En empêchant inversement Iphigénie d'accomplir ses devoirs filiaux, en lui donnant pour époux le trépas, il porte atteinte à la piété. Mais ce gendre se révélera en fait véritablement digne de lui, comme il l'avait promis à sa fille, et il sera repayé de son crime en trouvant la mort installée chez lui à son retour de Troie. Quant aux soins dus à son cadavre et à sa tombe, gestes ultimes de la *γηροτροφία*, ils deviendront l'enjeu de l'affrontement mortel entre sa femme et son autre fille, Electre.

### 3. Conclusion

Que ce soit de manière élogieuse, quand l'épithète célèbre la chance du vieillard comblé d'attentions jusqu'à sa mort, ou de façon négative, au moment où le cycle de la *χάρις* est interrompu, où les espoirs s'envolent, les épigrammes funéraires et la tragédie éclairent de façon particulièrement nette les attentes que les mortels placent dans la *γηροτροφία*. Ciment de la vie familiale et sociale, les soins dus aux vieillards sont pour ceux-ci une promesse d'ordre, un rempart face

<sup>51</sup> Voir v. 1238 : Iphigénie cherche en vain à obtenir le regard et le baiser (*φιλημα*) qui renoueraient le lien de *φιλία*.

<sup>52</sup> v. 1269-1272.

<sup>53</sup> v. 1375 et suiv.



à la dureté de la condition humaine, face à l'accumulation des peines et face à la fin qui approche. Sans cette promesse, ou si un événement tragique vient à la rompre, les parents vieillissants sont livrés à l'accablement d'une solitude certaine et leurs souffrances passées sont privées de la signification que devait leur donner une fin de vie sereine. Pour leurs descendants, la *γηροτροφία* est synonyme d'accession à l'âge adulte et d'accomplissement, à la fois moral et social, par l'effacement de la dette de reconnaissance contractée lorsqu'ils étaient enfants. S'ils meurent prématurément, leur sortie du cycle de la *φιλία* fait d'eux des êtres en un sens inachevés.

De façon significative, la *γηροτροφία* n'est jamais présentée comme un *πόνος* ou un *μόχθος*, à la différence de la *παιδοτροφία* – il y a là manifestement une forme de tabou. Au contraire, l'association de la *γηροτροφία* à la déploration de la mort prématurée (*ἄωρος*) implique le lien profond entre l'accomplissement des soins dus à la vieillesse et ce qui est *ώραῖος*, c'est-à-dire, étant donnés les sens de *ώρα*, ce qui a trait à la fois à la belle saison de la vie et ce qui vient en temps et en heure, en accord avec les rythmes de la nature et l'ordre de Zeus. L'épigramme, malgré ses stéréotypes, fixe ces moments de vie individuelle, sans doute fréquents vue l'espérance de vie, où la mort et la rupture de la *γηροτροφία* bouleversent les perspectives, obligent à relire le passé et infléchissent le cours du temps. Ce rapport à la temporalité prend une dimension cosmique dans la tragédie (rappelons que les Heures, filles de Thémis-*Juste coutume* et de Zeus, sont, selon Hésiode, Dikè, Eirènè et Eunomiè – Justice, Paix et Discipline<sup>54</sup>). Les morts tragiques qui privent les parents du soutien de leurs vieux jours incarnent et sèment le crime, la discorde et la démesure non seulement dans les familles, mais dans l'ensemble des relations entre les hommes, et affectent même les relations entre les hommes et les dieux. Dans ce contexte, particulièrement dérangeants et pathétiques sont les personnages comme Agamemnon ou Médée qui se privent volontairement de leurs bâtons de vieillesse, actes d'autant plus anormaux et scandaleux qu'ils en seront, à terme, les victimes. Les atteintes à la *γηροτροφία*, tant désirée, deviennent alors des formes particulièrement révélatrices de la folie des hommes et du poids d'un destin contraire qui écrase toute espérance.

---

<sup>54</sup> *Th.* 901-903.